BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE MAGNANVILLE
N°22 MARS 2021
www.magnanville.fr

Magnanville

magazine

un état d'esprit

Quartier de la mare Pasloue : un cadre de vie idéal

sommaire

4 nous

Nathalie Devaux : une élue passionnée par la jeunesse
Inscriptions scolaires

6 notre vie

Jobs d'été
Inscriptions sur les listes électorales
Projet de ville

10 notre ville

Magnanville, centre de vaccination covid
Cabinet médical : la relève est assurée

11 notre territoire

Collecte des déchets

a vos agendas

Commémoration du cessez-le-feu en Algérie

19 mars 2021 :

- 10h30 : au cimetière

- 11h : place du 19 mars 1962

Retransmission de la cérémonie au cimetière en Facebook live, sur la page Ville de Magnanville

Infos pratiques

Hôtel de ville
2 rue de la ferme – 78200 Magnanville
Tél : 01 30 92 87 27
www.magnanville.fr

Permanence des élus
Sur rendez-vous. Tél : 01 30 92 87 27

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Tél : 01 30 92 87 18

Services sociaux
Pôle Autonomie Territorial Seine Aval Ouest
Tél : 01 39 07 79 04

Centre de contact du service de Protection Maternelle Infantile du département des Yvelines
Tél : 0 801 801 078*

ALLÔ Planification familiale
Tél : 0 801 802 803*

Médiathèque - Le Grenier des Arts
Tél : 01 75 74 81 74
www.bibliotheque-mairie-magnanville.net

Le Colombier-Magnanville
Tél : 01 34 77 65 09
www.lecolombier.org

L'école des 4 z'Arts
Tél : 01 30 92 86 56
www.ecole4zarts.net

Administrations
Police : 01 30 94 82 10
Préfecture : 01 39 49 78 00
Sous-préfecture : 01 30 92 74 00
Tribunal d'instance : 01 30 98 14 00
Conseiller juridique : 01 30 92 87 27
Défenseur des droits : 01 30 92 22 51
Écrivain public : 01 30 92 87 27 ; 01 34 00 16 16

Urgences
Samu : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18

Pharmacie de garde
pour la connaître, contactez le commissariat
Tél : 01 30 94 82 10

Bulletin municipal de Magnanville
Hôtel de Ville - Rue de la Ferme - 78200 MAGNANVILLE
Tél. 01 30 92 87 27 - Fax 01 30 92 38 17
Site Internet : www.magnanville.fr - Courriel : contact@mairie-magnanville.fr
Directeur de la publication : Michel LEBOUC
Crédits photos : mairie de Magnanville - Regards Magnanvillois
Conception de la maquette : Public Imprim
20, rue Croix-des-Vignes - 92230 Gennevilliers - Tél : 01 48 20 69 47
Mise en page : Mégane Petzny - Mon Nuage sucré - Tél : 06 08 95 87 27
Impression : Imprimerie WAUQUIER
14, rue Georges Herrewyn B.P. 27 78270 Bonnières-sur-Seine
Impression avec des encres végétales

Toute utilisation des photos et textes ne peut se faire qu'après accord de la mairie.

N° ISSN 2555-1183

IMPRIM'VERT®

PEFC 10-31-3316
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

édito

Chères Magnanvilloises,
Chers Magnanvillois,

Voici un an que vous nous avez accordé votre confiance pour mener un projet de ville avec et pour l'ensemble des Magnanvillois. 2020 a profondément bouleversé nos vies. Avec mon équipe, nous avons fait tout ce que nous avons pu, avec nos moyens humains et financiers, pour être au plus près des besoins des Magnanvillois dans cette période difficile.

Aujourd'hui, une lueur d'espoir se profile avec l'arrivée des vaccins contre la Covid-19 et je pense que les maires doivent s'engager pour accompagner une campagne de vaccination de grande ampleur. Ainsi, j'ai candidaté auprès du Préfet des Yvelines et de l'ARS (Agence régionale de santé) pour recevoir un centre de vaccination à Magnanville. La tâche s'annonce ardue mais nous sommes prêts pour monter ce centre dès que nous aurons le feu vert et surtout l'assurance de disposer de vaccins !

Parallèlement à la crise sanitaire, la vie continue de s'organiser à Magnanville. Je suis fier et heureux de voir les premiers habitants des Jardins de la Tour prendre possession des lieux, à quelques pas de notre magnifique médiathèque et de l'espace Julien Lauprêtre que nous avons inauguré en 2019 et dont l'accès par les Jardins de la Tour sera effectif dès ce mois-ci. C'est un projet pour lequel je me suis beaucoup investi avec l'ambition de créer cet ensemble harmonieux et arboré au cœur du quartier de la Mare Pasloue.

Dans ce programme immobilier, deux tiers des logements appartiennent à des propriétaires. Les autres font désormais partie de notre parc social. J'ai reçu certaines critiques quant à ces constructions mais je n'ai pas de regret. Outre le fait que la loi nous oblige à construire des logements sociaux, aujourd'hui c'est une fierté de pouvoir offrir à des familles la possibilité de disposer d'un logement décent, dans un magnifique cadre, pour construire leur avenir à Magnanville. Soignants, personnels des EHPAD, salariés d'entreprises, agents des écoles, sapeurs-pompiers… Ces habitants sont le reflet de la diversité de Magnanville. Bienvenue à tous !

Comme je m'y étais engagé dans la Lettre du Maire, ce magazine est l'occasion de vous présenter notre projet de ville pour le mandat. Bien sûr la Covid-19 nous empêche de le décliner au rythme que nous avions envisagé mais vous découvrirez au fil des pages que nous nous sommes donné les moyens d'initier plusieurs grands projets avec comme point commun le service public, le lien social et la préservation de notre cadre de vie.

Pour mener à bien cette ambition, nous continuons à construire une politique financière cohérente, qui nous permet d'investir avec de belles perspectives pour notre commune tout en restant pragmatique et à l'écoute du contexte compliqué. Aujourd'hui, je tenais aussi à vous rassurer sur la bonne gestion de la commune et me défendre de certaines fausses accusations qui créent un climat anxiogène et délétère allant jusqu'à parler d'une ville « en faillite ». C'est une posture désolante où certaines personnes mettent toute leur énergie à faire de « l'anti-Lebouc » plutôt que de se mettre autour de la table pour construire ensemble l'avenir de notre ville. Cela dessert l'ensemble des Magnanvillois qui ont plus que jamais besoin de clarté et de transparence.

Je suis le maire de tous les Magnanvillois, et avec mon équipe, nous continuerons à nous consacrer au projet que nous avons imaginé pour les habitants. Et **parce que les actes comptent plus que les paroles**, je présenterai au prochain conseil municipal, une capacité d'autofinancement* positive, preuve de la bonne gestion de notre commune.

Prenez soin de vous.

Michel LEBOUC
Maire,
Conseiller communautaire délégué
de la CU GPS&O

*excédent de fonctionnement généré par la ville

Tribunes libres

MAJORITÉ

Nous étions prévenus de la volonté du groupe minoritaire de mener une politique d'opposition systématique qui se traduit par une hostilité constante à l'égard de nos projets et des membres de notre groupe.

C'est une attitude préjudiciable pour les Magnanvillois, pour notre majorité et aussi pour le personnel de la ville qui n'est pas épargné par ces atteintes répétées. Nous restons toutefois investis pour mener à bien les projets pour lesquels nous avons été élus.

MAgnanVILLE
Une passion commune

OPPOSITION

Vous rendre compte de notre action, vous informer des sujets d'actualité municipale et de nos prises de position, vous permettre de nous solliciter pour échanger de manière approfondie sur vos sujets d'intérêt, ce sont les objectifs que nous donnons à notre engagement d'élus d'opposition au sein du conseil municipal. Pour y répondre au mieux, nous vous invitons à suivre l'ensemble de nos travaux sur le site : *www.collectifmagnanville.fr.*

Vos élus du groupe
Collectif Magnanville

Une adjointe déterminée

Nathalie Devaux-Dagonneau est adjointe en charge de la jeunesse depuis le mois de mai 2020. Une élue déterminée pour mener à bien ses missions.

Magnanville Magazine : Pouvez-vous nous dévoiler un peu votre jeunesse ?

Nathalie Devaux-Dagonneau : Mes parents ont posé leurs valises à Magnanville, en 1977. Nous habitions déjà dans le Mantois. J'ai effectué une partie de ma scolarité à Magnanville, excepté le lycée qui n'existait pas à l'époque. Après le Bac G3 option économie, j'ai poursuivi sur le BTS «action commerciale». Je me suis ensuite spécialisée en finances l'année suivante. Je suis aujourd'hui conseiller spécialisé en Immobilier.

MM : Quel est votre parcours politique et pourquoi avoir pris en charge ce poste d'adjointe ?

NDD : Fille d'enseignante, j'ai baigné rapidement dans le monde des enfants. Je me suis intéressée à la vie politique, en 2012 lorsque Théo, mon fils, a pris ses fonctions au sein du Conseil Municipal d'Enfants. Avant d'être adjointe, j'ai été membre de plusieurs commissions. Ma ville me motivait bien avant cela bien sûr et je souhaitais m'y impliquer davantage. Si je n'avais pas fait le choix d'une profession bancaire, je me serais investie auprès des jeunes.

MM : Quels sont vos objectifs pour les jeunes ?

NDD : Le contexte sanitaire ne nous a pas empêchés de maintenir les activités. À l'Accueil de Loisirs, même si les sorties extérieures ont été plus restreintes, les 3-12 ans ont tout de même profité de nombreux ateliers et activités sur place : création de parfum, ferme pédagogique, karting… Nos Magnanvillois sont pris en charge de 3 à 25 ans ! Il n'y a donc pas de rupture dans l'accompagnement : ALSH, Club Ados, dispositif jeunesse incluant la bourse à projets, le BAFA, les jobs d'été sans oublier la mission locale qui soutient leur insertion professionnelle. Nous souhaitons toutefois améliorer, encore, les conditions d'accueil. À Magnanville, nos jeunes grandissent en toute confiance.

Inscriptions scolaires rentrée 2021-2022

La mairie procèdera aux inscriptions de vos enfants nés en 2018, du lundi 1er mars au vendredi 30 avril 2021. Présentez-vous au service accueil de la mairie avec les pièces correspondantes à votre situation.

Copies des pièces à fournir

- ☐ Livret de famille
- ☐ Carnet de santé (vaccins)
- ☐ Justificatif domicile
- ☐ Notification CAF
- ☐ Jugement de divorce
  (décision domicile de l'enfant, garde de l'enfant)

La ville rappelle que seul un dossier complet et traité par le service des affaires scolaires vaut inscription définitive.

Plus d'infos : Service Accueil **- Tél :** 01 30 92 87 27

Job d'été : un atout pour l'avenir

Sélim Haddioui est l'un des 24 jeunes recrutés par la mairie, l'été dernier. Un plus pour son curriculum-vitaë.

Dans le jardin de l'hôtel de ville, Sélim est aux petits soins des fleurs en ce matin de juillet. À 18 ans, ce n'est pas son premier job d'été mais il n'a pas manqué de saisir l'opportunité que la municipalité lui donnait « *ce travail me permet d'acquérir de l'expérience. Il est difficile de trouver un emploi saisonnier sans cela* » informe-t-il. Après un entretien vidéo, Covid-19 oblige, Sélim a intégré les services techniques de la ville pour épauler l'équipe pendant une semaine. Au programme, déménagement de mobiliers, désherbage et soutien à l'électricien pour enlever des câbles et prises avant la démolition des préfabriqués de l'école des Marronniers « *même si j'ai déjà une idée de ce que je veux faire plus tard, ce job m'aura appris beaucoup de choses, comme organiser mes missions, découvrir les techniques d'arrosage des plantes et aussi l'électrotechnique qui pourrait être un plan B dans mon orientation professionnelle* ».

Sélim, au premier plan et Djemali, son tuteur

Soutiens de la mairie

Sélim est également très attiré par les métiers de l'animation « *Travailler avec les enfants m'intéresse particulièrement. Il me fallait obtenir le BAFA pour y parvenir. J'ai donc suivi la formation, financée pour moitié par la municipalité et ai effectué mon stage pratique au sein de l'accueil de loisirs, en août. Le service jeunesse m'a également épaulé dans mes démarches, sur le plan administratif* ». Sélim dresse un bilan très positif de son passage au service de la ville, tremplin vers d'autres jobs. **La municipalité ouvre les recrutements aux 16-17 ans, en mars. Suivez les actualités !**

Élections départementales et régionales

Les Français majeurs ayant le droit de vote sont appelés aux urnes, les 13 et 20 juin, pour élire les conseillers départementaux et régionaux. Les scrutins simultanés sont à deux tours.

Pour voter, inscrivez-vous sur les listes électorales de la ville jusqu'au 7 mai soit sur le site *service-public.fr* **ou en mairie. Les jeunes de 18 ans, notamment ceux qui ont effectué leur démarche de recensement militaire à leurs 16 ans, à Magnanville et les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018 sont inscrits d'office, sans démarche.**

Vote par procuration

Si vous êtes absent ou dans l'impossibilité de vous déplacer ce jour-là, donnez procuration à un électeur magnanvillois. La procuration s'établit au commissariat de police de Mantes-la-Jolie. Vous pouvez, au préalable, remplir le formulaire de demande sur ***servicepublic.fr***. Si votre état de santé ou si une infirmité sérieuse vous empêche de vous déplacer, un agent de police peut venir l'établir à votre domicile. **Il vous suffit d'en faire la demande par écrit et de l'accompagner de votre certificat médical ou d'un justificatif de l'infirmité. Les citoyens résidant à l'étranger doivent, quant à eux, s'adresser au consulat ou à l'ambassade de France.**

Plus d'infos : ***servicepublic.fr*** **; Mairie (service élections) – Tél : 01 30 92 87 27**

Projet de ville 2020-2026

Malgré la crise sanitaire, l'équipe municipale poursuit les grands axes du projet de ville. L'année 2021 permettra de donner de la visibilité à six chantiers importants.

Se réapproprier notre entrée de ville

L'Établissement Public Foncier d'Île-de-France a signé, le 20 juillet en mairie, la promesse de vente du terrain d'entrée de ville au profit des promoteurs Demathieu et Bard Immobilier, Altarea Cogedim IDF et Groupe Imestia. Avec un permis de construire déposé en décembre 2020, les travaux débuteront fin 2021. Le projet prévoit l'installation de commerces en mixité avec des petites entreprises, une résidence multi générationnelle, un hôtel 3 étoiles, un magasin Lidl nouvelle génération et 87 logements ainsi que des services de proximité.

Il prévoit également l'aménagement du rond-point entre l'avenue de l'Europe, la rue de l'Ouest et la rue des Pincevins. Cette partie du projet est portée par le Conseil départemental compétent dans la gestion de la RD928 qui traverse la commune. Ce réaménagement travaillé avec le Président du Département des Yvelines, Pierre Bédier, vise à proposer un espace de circulation fluide et sécurisé dans ce secteur à la jonction entre Magnanville et Mantes-la-Ville.

École des Tilleuls

Investir dans nos écoles

Comment parler d'investissement pour l'avenir sans évoquer nos écoles ? À Magnanville, les trois groupes scolaires bénéficient chaque année de travaux visant à améliorer le confort des personnes qui fréquentent ces établissements, écoliers, enseignants, agents communaux…

À l'école des Marronniers, qui compte le plus d'enfants, le nouveau dortoir est opérationnel depuis la rentrée de septembre. Par ailleurs, en concertation avec les parents et les enseignants, un second portail a été installé pendant les vacances de février pour séparer l'accès des maternelles de celui des primaires et permettre de fluidifier l'entrée et la sortie des élèves. **Aux Tilleuls,** un nouveau dortoir sera aménagé pendant l'été.

Parallèlement aux questions de vie quotidienne, Magnanville s'inscrit dans une démarche de développement durable et d'efficacité énergétique. Dans ce cadre, des travaux de rénovation concerneront l'ensemble des 3 groupes scolaires. **Pour l'école des Cytises** dont les besoins sont les plus urgents, un audit a été réalisé pour le compte de la commune. Il en ressort un programme de travaux, étayé par les projections en termes de gain de confort et d'énergie. Les premiers travaux auront lieu dès cet été.

École des Marronniers

École des Cytises

Projet de ville 2020-2026

Promouvoir les enjeux de la proximité

Un bureau de poste communal

La crise de la Covid-19 n'a fait que renforcer l'importance de disposer de services publics de qualité dans les collectivités, au plus proche des habitants. La Poste en est un parfait exemple. Depuis la fermeture administrative de Mag 2000 en 2016, la municipalité s'est battue pour conserver ce service public sur la commune en donnant la possibilité à la Poste d'installer un bureau dans les locaux de la Communauté urbaine GPS&O. Mais force est de constater que ce service ne correspond pas aux besoins des Magnanvillois : horaires non adaptés, fermetures fréquentes, etc, sans compter que la Poste mène plutôt une politique de fermeture de ses bureaux. *«Nous allons créer un bureau de poste communal qui sera géré par la ville, et grâce auquel nous ne serons plus tributaires de la Poste quant à la disponibilité du personnel ou des locaux. C'est un service public important, tant pour les activités courrier que pour le lien social qu'il permet de conserver avec les usagers, en particulier avec nos aînés»* indique le Maire Michel Lebouc. Le bureau de poste communal ouvrira ses portes en fin d'année.

Dans la même dynamique, d'autres services de proximité pourront être mis en place sous forme de permanences selon les attentes et besoins de la population : assistante sociale, bailleur, etc.

Mise en place d'une mutuelle communale

La problématique de l'accès aux soins figure parmi les premières sources d'inégalité dans notre société. Alors que la complémentaire santé est obligatoire pour les salariés et qu'elle permet de meilleurs remboursements des frais médicaux, nombreux sont ceux qui ne peuvent pas y souscrire, notamment parmi les aînés, les personnes sans emploi ou encore les artisans. Magnanville est par ailleurs l'une des communes du Mantois qui compte le plus de séniors dans sa population. *«Face à ce constat, nous avons travaillé à la mise en place d'une mutuelle communale. Le but est de permettre aux Magnanvillois qui n'ont pas les moyens de souscrire à une complémentaire santé de bénéficier de cette mutuelle à des tarifs abordables, négociés par la ville»* précise Michèle Berrezai, adjointe en charge des affaires sociales, de la solidarité, de la santé et du handicap.

La mutuelle communale et les modalités d'adhésion seront présentées aux Magnanvillois lors de réunions d'information organisées avant l'été.

La voix des habitants pour une proximité réaffirmée

Le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décision politique est l'un des enjeux majeurs défendus par l'équipe municipale. Dans le cadre de cette démocratie participative, un groupe de travail a vu le jour en 2020 pour étudier l'aménagement de la place Pierre Bérégovoy. Françoise Gonichon, 1ère adjointe se félicite de la belle dynamique insufflée au sein de ce groupe : *«Les riverains du Clos de la Tuilerie ont montré un grand intérêt pour ce projet et il me tarde désormais que soient actés les derniers détails de ce réaménagement»*.

Vendredi 12 février, une dizaine d'étudiants du Lycée agricole privé Sully accompagnés de leur professeur, ont proposé leurs idées de réaménagement de la place. Les projets paysagers présentés répondent aux critères identifiés par les riverains et par la ville : aménagement pour une place apaisée, propice à la détente, au jeu et à la promenade, plantes esthétiques avec des floraisons étalées sur l'année, peu consommatrices en eau, faciles d'entretien, non toxiques…

Pari réussi pour les étudiants dont les idées respectaient en tout point les contraintes identifiées avec en plus pas mal d'originalité ! C'est maintenant au groupe de travail de valider le projet final. Les travaux devraient commencer au printemps avec un chantier-école mené en partenariat avec le lycée agricole.

Bien que freinée par la crise sanitaire, il perdure également une volonté de nommer des habitants-référents par quartier pour discuter des idées propices à l'amélioration du cadre de vie et du bien-vivre ensemble avec l'instauration d'un budget participatif dédié dès 2022.

Conforter la vie associative

Après un an de mesures restrictives, le monde du sport se retrouve à bout de souffle alors qu'il est pourtant propice à l'émancipation, au lien social et à l'épanouissement personnel et collectif. Jean-Noël Gaillemard, élu à la politique sportive précise : *«À Magnanville, nous essayons au maximum d'anticiper pour instaurer ou réinstaurer dans les années à venir une culture d'activité physique et sportive. Cela suppose de banaliser l'activité en l'inscrivant dans notre quotidien, c'est pourquoi nous nous employons à mettre en place des programmes liés au sport»*.

Le sport est un véritable fil rouge à Magnanville.

Projet de ville 2020-2026

En 2018, **la municipalité a donné au gymnase de la place Pierre Bérégovoy le nom de Marie-Amélie Le Fur, athlète championne paralympique** qui détient le record du monde à la longueur. A cette occasion, Marie-Amélie Le Fur avait partagé un temps d'échanges avec les enfants de l'École Municipale Omnisport sur les valeurs du sport et le handicap.

En 2019, c'est le **pôle familial, ludique et sportif Julien Lauprêtre** qui était inauguré en présence du rugbyman Sébastien Chabal. La même année, le Variété Club de France jouait un match au profit de l'association Délos Apei 78 sur le tout nouveau terrain synthétique du complexe sportif.

De manière générale et bien que la crise sanitaire ait dégradé les pratiques sportives, le sport s'inscrit dans le quotidien des Magnanvillois. Christophe Rocher, conseiller municipal délégué à la politique sportive confirme l'engouement des Magnanvillois pour le sport : *«Les événements sportifs que nous organisons ont toujours beaucoup de succès et les derniers en date n'ont pas fait figure d'exception que ce soit le Forum des associations ou la journée organisée en partenariat avec la Fondation Paris Saint-Germain. Ils sont de véritables bouffées d'oxygène surtout pour nos enfants.»*

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, **Magnanville a candidaté afin d'obtenir le label «Terre de jeux 2024»**, un label pour valoriser les territoires et faire vibrer notre commune au rythme des Jeux. Ce sera l'occasion d'organiser des événements et des rencontres tout public afin de promouvoir les valeurs de l'olympisme : l'amitié, le respect et l'excellence. La ville imagine par exemple pouvoir retransmettre la compétition sur écran géant, proposer des ateliers pour les enfants, organiser des tournois inter-écoles...

En attendant, Magnanville continue de s'équiper. Prochainement, deux terrains de tennis extérieurs usagés seront transformés en terrain de Padel, répondant ainsi à une nouvelle demande. Un nouveau gymnase est quant à lieu prévu en remplacement des deux autres structures existantes qui ne répondent plus aux besoins des publics sportifs accueillis et qui sont très énergivores. Cette nouvelle structure, plus respectueuse de l'environnement, sera pensée pour un public plus large et sera complémentaire du gymnase Marie-Amélie Le Fur dont la ville a récupéré la propriété en 2018 après de longues négociations auprès du syndicat mixte des installations sportives. Autant d'investissement, humain comme financier, qui n'ont de sens qu'en impliquant tous les acteurs de la ville : les usagers magnanvillois, les associations sportives, les établissements scolaires, etc.

Pérenniser nos espaces naturels

En 2021, la ville poursuit l'embellissement de son cadre de vie. La candidature au concours Villes et villages fleuris pour l'obtention d'une seconde fleur, s'inscrira dans cette volonté municipale. Un travail est également mené, sur proposition des habitants, pour la mise en place d'espaces potagers et/ou fleuris.

Place Mendès France, le projet de labyrinthe végétal qui avait été retardé d'un an à cause du premier confinement, a repris de plus belle. Le terrain a été semé de blé, de féverole, d'orge et de pois triticale dans le cadre d'un partenariat avec le Lycée agricole Sully. A l'arrivée des beaux jours, des cultures supplémentaires vont être plantées pour parfaire la végétalisation de cette place.

Les agents des services techniques et espaces verts de la ville sont aussi comme toujours à pied d'œuvre et le printemps réserve aux Magnanvillois de belles surprises florales. À découvrir prochainement…

Maintenir un cadre de vie sûr

La ville a lancé un audit de sécurité auprès d'une société spécialisée indépendante afin de déterminer les axes prioritaires pour réduire les incivilités, renforcer la médiation et la prévention. Cet audit s'appuie sur les observations des acteurs locaux en lien direct avec le terrain : forces de l'ordre, personnels de l'Éducation Nationale, représentants institutionnels, bailleurs, monde associatif, etc. Les conclusions et les recommandations humaines, techniques et organisationnelles seront connues en avril. *«C'est un sujet sur lequel nous souhaitons nous engager davantage. Nous disposons d'un cadre de vie privilégié, dans l'esprit entre ville et campagne. Nous bénéficions de services publics et d'équipements de qualité… Il n'est pas question de laisser une minorité dégrader la qualité de vie dans notre commune»* déclare le Maire, Michel Lebouc.

Grâce aux préconisations issues de l'audit, la municipalité sera en mesure de dérouler, dès cette année, un plan d'actions pour continuer à garantir la tranquillité publique à Magnanville.

Les Jardins de la Tour, un lieu de vie privilégié

Les 150 logements des Jardins de la Tour sont construits dans un écrin de verdure. Les constructions sont remarquables, mixant modernité et éléments en bois pour certaines. Une réalisation harmonieuse et à proximité de toutes les commodités.

La médiathèque a déjà un an ! Les Magnanvillois ont le privilège de profiter de ce lieu de culture exceptionnel tant pour son cadre que son architecture.

Dès ce mois-ci, petits et grands accèderont plus facilement aux activités proposées au complexe Firmin Riffaud et à l'espace Julien Lauprêtre grâce à un portail reliant les Jardins de la Tour à cet ensemble.

Le centre de vaccination est prêt

Le Maire, Michel Lebouc a porté la candidature de la ville auprès de l'État pour installer un centre de vaccination à Magnanville, dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. « *Le centre magnanvillois est une lueur d'espoir dans le combat que nous menons. Il nous faut aussi être solidaires des séniors et des personnes fragiles. Un quart de la population adulte magnanvilloise a plus de 65 ans et notre sol héberge un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes* » informe-t-il.

Pour piloter ce point de vaccination, la municipalité s'appuie sur les compétences du Dr Pierre-Yves Méchali, ancien médecin de la ville. Il travaille de concert avec les services municipaux et l'association Odyssée, spécialisée dans le suivi des parcours de santé. Le groupe de travail a d'ores et déjà :

- identifié précisément les besoins humains et logistiques (recrutement des soignants, gestion d'un lieu d'accueil, listing du matériel nécessaire)

- ciblé les publics bénéficiaires (publics prioritaires, zone géographique couverte avec l'adhésion des maires des communes avoisinantes*)

- déterminé des solutions de transport pour les patients ayant des difficultés à se déplacer

- constitué une équipe dédiée à la coordination avec un volet organisation locale de proximité

Tout est prêt. Il ne reste plus que la livraison des vaccins pour une ouverture espérée courant mars.

*Dammartin-en-Serve, Favrieux, Flacourt, Fontenay-Mauvoisin, Jouy-Mauvoisin, Le Tertre-Saint- Denis, Longnes, Ménerville, Perdreauville, Soindres, Boinville-en-Mantois, Vert, Guerville, Rosny-sur-Seine.

visite technique, à la salle polyvalente du complexe Firmin Riffaud

Médecins généralistes : la relève est assurée

Fabrice Jaonary et Ariadna Lemaitre-Badauta exercent au cabinet médical. Deux jeunes généralistes passionnés par leur métier.

Le Dr Pierre-Yves Méchali a pris sa retraite au début de l'année. Fabrice Jaonary a vite repris sa patientèle après l'avoir suppléé durant six mois. « *J'ai fait la connaissance du mari de Michèle Berrezai, élue à Magnanville, au cours de mes vacations d'urgentiste au Centre Hospitalier de Saint-Cloud. Il m'avait parlé d'un poste de médecin libéral à pourvoir. C'est ainsi que je me suis rapproché du Dr Méchali et que j'ai intégré le cabinet* » informe-t-il. À 41 ans, Fabrice Jaonary possède déjà une solide expérience. Originaire de Madagascar, il est arrivé en métropole en 2008 pour se spécialiser après deux ans passés à l'institut francophone de médecine tropicale au Laos « *Je suis diplômé en médecine d'urgence et ai également une capacité en gériatrie. J'alterne mon activité entre Magnanville et les urgences de l'hôpital de Saint-Cloud au sein duquel j'exerce depuis onze ans. Cette spécialité me vaut d'avoir été nommé praticien hospitalier récemment* ».

La relève du Dr René Darmon est aussi en préparation grâce à la suppléance d'Ariadna Lemaître-Badauta. Âgée de 32 ans, thésarde, Ariadna a posé ses valises à Magnanville par le biais d'une organisatrice de gardes mobiles « *Le Dr Darmon cherchait un collègue régulier pour le remplacer les vendredis. Cela fait 5 ans que j'y exerce. J'ai choisi de travailler dans un cabinet médical grâce aux médecins généralistes que j'ai rencontrés et qui m'ont fait découvrir la beauté de la médecine libérale* ». Pour ces deux jeunes praticiens, travailler en cabinet médical est une expérience riche de partage entre les collègues et avec les autres professionnels de santé.

Une nouvelle organisation de la collecte des déchets

© GPS&O

Michel Lebouc, le maire, a interpellé la Communauté urbaine GPS&O sur la réorganisation de la gestion des déchets lancée en début d'année pour en maîtriser le coût.

Différents changements concernent la commune de Magnanville. On peut noter une évolution positive concernant les ordures ménagères. Le Maire, Michel Lebouc, a en effet eu gain de cause pour faire évoluer les horaires de ramassage de ces déchets. Initialement programmé le lundi matin, c'est désormais le lundi après-midi que passent les ripeurs. Cela évite que les conteneurs ne restent sur la voie publique le week-end, une avancée pour la salubrité publique et le cadre de vie.

Concernant le ramassage des déchets verts, le nombre de collectes annoncé dans le calendrier était insuffisant «*Notre ville dénombre de nombreux jardins. le rythme annoncé ne suffisait pas. Mes démarches auprès de GPS&O ont abouti. Les végétaux seront, à nouveau, ramassés chaque semaine*». Côté encombrants, dont l'enlèvement était prévu pendant les vacances d'été, le maire a réussi à modifier les dates pour un retrait en dehors de cette période «*Je serai intransigeant sur le non-respect des consignes de ramassage édictées dans le calendrier par les Magnanvillois. Je rappelle que les dépôts sauvages sont interdits*» informe le maire.

Quelques informations pour comprendre la démarche de GPS&O

Pourquoi réduire les coûts ?

Les taxes nationales sur la chaîne de traitement des déchets augmenteront fortement à l'horizon 2025, notamment pour les postes enfouissement et incinération. Le surcoût des dépenses est estimé à 2 500 000 €. C'est pourquoi la CU GPS&O met en place une nouvelle organisation afin de mieux maitriser les dépenses et éviter de les répercuter sur les impôts des habitants.

Une démarche également environnementale

Trier, recycler, composter… Aujourd'hui, réduire la production de nos déchets à la source est le meilleur moyen d'amortir l'impact écologique et financier de la chaîne de traitement. Consulter le calendrier de ramassage des déchets est aussi important pour respecter les consignes, jours et heures de ramassage et ainsi préserver notre cadre de vie. L'édition 2021 a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres. Prenez-en connaissance régulièrement.

La CU accompagne les habitants du territoire

Afin de nous aider, la CU met en œuvre plusieurs actions :
- Mise à disposition de plus grands bacs à ordures ménagères et recyclables, à commander en ligne ou échangeable au moment de la collecte.
- Possibilité pour les habitants d'acquérir un composteur à prix préférentiel de 20 € et être formés à son utilisation.
- Simplification des modalités d'accès aux déchèteries : accès libre sans rdv sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, pas de délimitation de volume et du nombre de passage (restriction pour certains véhicules)

Plus d'infos : INFO DECHETS, 01 30 33 90 00, du lundi au vendredi ; *gpseo.fr*

CONSOMMEZ ENCORE LOCAL EN 2021

Merci !

Paulette, Julien, Marguerite et Sami

MARCHÉ DES PRODUCTEURS DU TERRITOIRE

CHAQUE DERNIER VENDREDI DU MOIS

EN PARTENARIAT AVEC :

HORAIRES ET INFOS SUR MAGNANVILLE.FR

Jeunes Agriculteurs Ile de France ouest

Lycée Agricole Privé Sully

Agricultures & Territoires Chambre d'agriculture de région Ile-de-France

Magnanville Un état d'esprit

© 2021 : VILLE DE MAGNANVILLE – A.ODZAKOVIC – 01 30 92 87 27 – SIRET : 21780354300016